

tions tire à sa fin et j'aurais aimé donner la parole à un ou deux autres députés avant de passer à l'ordre du jour.

* * *

CHAMBRE DES COMMUNES

L'ÉTAT DES DÉPENSES DU COMITÉ

M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent): J'aimerais poser une question au leader du gouvernement à la Chambre. Afin de permettre à la Chambre d'exercer un meilleur contrôle sur ses dépenses et ses activités, songe-t-il à présenter une motion portant que le comité de la procédure et de l'organisation étudiera la nécessité, pour tous les comités de la Chambre de remettre un état détaillé de leurs dépenses de la dernière session et en fera rapport?

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): On a effleuré le sujet au cours du débat sur l'établissement du comité de la constitution et il a été entendu, de l'avis général, que nous examinerions cette question. De quelle manière? Je serais heureux d'en discuter.

M. McCutcheon: Le ministre songerait-il aussi, en établissant un comité spécial, à insérer dans la motion le coût estimatif? Pour certains comités, on parle de \$300,000 ici, de \$500,000 là; ça tape sur les nerfs.

L'hon. M. MacEachen: Volontiers, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Lorsque j'ai proposé il y a un instant que le solliciteur général me donne au début de la semaine prochaine les renseignements demandés, le ministre a répondu qu'il était prêt à me les fournir dès maintenant. La Chambre consentirait-elle à revenir à l'appel des motions pour permettre au ministre de faire sa déclaration puisqu'il est extrêmement important qu'elle sache quelles personnes sont détenues et quel sort leur est réservé?

M. l'Orateur: La Chambre consent-elle à revenir à l'appel des motions?

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime. Passons à l'ordre du jour.

marine marchande du Canada, soit lu pour la 2^e fois et envoyé au comité spécial de la pollution de l'environnement.

—Monsieur l'Orateur, il y a quelques années s'il avait été question de modifier la loi sur la marine marchande du Canada, cela n'aurait même pas suscité le moindre intérêt, sauf peut-être dans le milieu relativement restreint des compagnies de navigation. Mais depuis quelques années, la situation a nettement changé, et en parlant aujourd'hui du projet de loi modificateur je suis très conscient d'un incident survenu il y a quelques mois, de fait en février dernier. C'est, alors que j'ai survolé une région très attrayante de la Nouvelle-Écosse, la région de la baie Chédabouctou, et constaté les dommages effroyables déjà causés par l'échouage du pétrolier *Arrow* et le déversement subséquent de centaines de milliers de gallons de pétrole brut dans les eaux, sur les plages et la côte de cette région.

Des nombreux accidents survenus ces dernières années, ces derniers mois, celui-ci était sans doute le plus dramatique. Il nous a fait comprendre très clairement la nécessité de modifier sensiblement les pouvoirs dont le gouvernement et le peuple canadien doivent disposer, d'abord afin que ces incidents soient réduits au strict minimum et, ensuite, qu'on dispose, lorsqu'ils surviennent, des moyens nécessaires pour obliger les coupables à assumer les frais des opérations de nettoyage.

Il serait peut-être utile de consacrer ici un instant ou deux à l'affaire *Arrow* et à ses répercussions. En ce faisant, il m'incombe d'abord, et je le fais avec plaisir, de féliciter M. McTaggart-Cowan et les membres de sa commission de l'excellent travail qu'ils ont fait pour nettoyer et contrôler les effets des fuites de pétrole de l'*Arrow*.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, étant donné les circonstances particulières que nous traversons actuellement, j'estime également souhaitable d'attirer l'attention des députés sur le fait que les forces armées canadiennes, surtout celles stationnées sur la côte est du Canada, se sont acquittées magnifiquement de leur tâche dans des conditions très difficiles et ont démontré dans ce cas, ainsi qu'elles l'ont déjà fait et le feront certainement encore, leur aptitude à affronter des situations extrêmes de cette sorte, qu'il s'agisse d'environnement ou de toute autre chose. J'insiste donc pour rendre un hommage mérité aux forces armées canadiennes et à leurs chefs pour l'aide inestimable qu'ils nous ont apportée à la suite du naufrage de l'*Arrow*.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, à l'époque où la radiodiffusion était mon métier, il m'était impossible d'imaginer un domaine possédant autant d'experts universels. Je découvrais presque invariablement que la population canadienne en connaissait beaucoup plus long que moi en radiodiffusion et je peux vous citer un autre sujet précis sur lequel tous les Canadiens s'estiment experts: comment éliminer les nappes de pétrole et s'attaquer à ces problèmes en général.

• (Midi)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA

MODIFICATIONS CONCERNANT LE DÉVERSEMENT DE POLLUANTS DU BORD DE NAVIRES

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports) propose que le bill C-2, tendant à modifier la loi sur la

[M. l'Orateur.]